
Platon, *Les Lois*

"Les hommes doivent nécessairement établir des lois et vivre selon des lois, sous peine de ne différer en aucun point des bêtes les plus totalement sauvages. La raison en est qu'aucune nature d'homme ne naît assez douée pour à la fois savoir ce qui est le plus profitable à la vie humaine en cité et, le sachant, pouvoir toujours et vouloir toujours faire ce qui est le meilleur. La première vérité difficile à connaître est, en effet, que l'art politique véritable ne doit pas se soucier du bien particulier, mais du bien général, car le bien commun assemble, le bien particulier déchire les cités, et que bien commun et bien particulier gagnent tous les deux à ce que le premier, plutôt que le second, soit solidement assuré."

Notions :

- explicites : **La loi** ; La raison et la croyance ; La vérité ; L'art et la technique
- implicites : **La liberté** ; Le bonheur, **La culture**, Les échanges

Plan du texte / amorces d'explication

I- Les êtres humains ne peuvent vivre sans instituer des lois

1. Énoncé d'une loi universelle et nécessaire

- Platon commence par une affirmation qui porte sur l'ensemble de l'humanité, il énonce donc une loi universelle à laquelle doivent se soumettre tous les hommes sans exception. Cette loi désigne une double obligation nécessaire que doivent remplir les êtres humains : celle d' « établir des lois » et celle de « vivre selon des lois ». Les êtres humains ne peuvent pas, d'une part, ne pas inventer et instituer culturellement des lois et, d'autre part, ne pas accepter d'y obéir.
- Une loi étant, en droit et en politique, « une règle établie, instituée, par une autorité souveraine et régissant les rapports entre des hommes au sein d'une société ».

la loi naturelle	La loi politique
Institution de la nature	une convention artificielle humaine
Impossible de la transgresser	elle peut toujours être transgressée.

2. Conséquence du non respect de cette loi

Platon dans le même temps affirme que **si** une telle condition nécessaire au vivre ensemble n'était pas remplie **alors, la conséquence** tout aussi nécessaire, en serait que disparaîtrait, ipso facto, la différence entre l'humain et « les bêtes les plus totalement sauvages ».

On peut comprendre par là que Platon fait signe vers un écueil, notamment, qui découlerait de l'absence de lois : la sauvagerie animale, c'est-à-dire la régression de l'être humain en deçà de la culture, le retour donc à une forme d'état de nature caractérisé par ce à quoi on associe la sauvagerie : la violence, la cruauté, la vulnérabilité, tout ce qui renvoie donc à la loi naturelle du plus fort et la potentielle perte de liberté pour certains et/ou l'auto-destruction, du groupe, qu'elle engendre.

Mais en l'absence de lois, l'être humain en est-il vraiment réduit à l'existence d'un animal totalement sauvage ?

3. Justification : la cause d'une telle loi réside dans la nature humaine

(Cette cause est annoncée par « la raison en est que » qui vaut pour un « car » ou un « parce que »)

La cause du caractère nécessaire d'une telle loi tient, selon Platon, à la nature même de l'être humain. Cette nature humaine désignerait la partie innée, instinctive et universelle que possèdent les êtres humains en deçà de leurs appartenances culturelles.

Cette nature humaine se caractérise par le fait que nous naissons avec un double « handicap » :

- Ignorance quant à « savoir ce qui est le plus profitable à la vie humaine en cité » / société : les êtres humains ne possèdent pas naturellement la connaissance innée de la nature du bien de la cité, ce qui paraît logique car le savoir est une acquisition culturelle. Si Platon identifie cette ignorance comme constituant un manque c'est donc qu'il serait possible de posséder un tel savoir inné, à qui fait-il référence ? Dans les sociétés animales de type fourmilière ou ruche d'abeilles par exemple, un tel « savoir inné » existe : il est contenu dans le programme génétique de ces espèces, il est invariable, identique dans le temps et universel : depuis la nuit des temps les abeilles ont un mode de vie structuré de la même manière où chacune des abeilles occupe une place déterminée sans qu'aucun changement n'ait été observé au cours des siècles.
- Et si l'on avait accès à ce savoir nous buterions sur notre impuissance à « pouvoir toujours et vouloir toujours faire ce qui est le meilleur » : quand bien même l'être humain se dote d'un tel savoir grâce à sa réflexion rationnelle en vue de constituer une science politique un autre problème se pose à lui : aucune nature humaine n'est assez douée pour toujours faire ce qui est bien : l'être humain a beau savoir ce qui est bien pour la cité il ne le fait pourtant pas toujours soit parce qu'il ne peut pas soit parce qu'il ne le veut pas.
(Voir « Médée dans Ovide « **je vois le meilleur, je l'approuve, et je fais le mal** » ou bien comme St Paul « **ce que je veux, je ne le fais pas, et ce que je ne veux pas, je le fais** ». Ce type de paradoxe, connu sous le nom d'*acrasie* ou de *faiblesse de la volonté* pose la question de la racine du mal ou de la faute et de la capacité à agir, délibérément et volontairement contre soi. »
<http://www.etab.ac-caen.fr/cdgaulle/discip/philo/corridiv/Agircontresoi.html>)

Aussi bien faudra-t-il en conséquence contraindre, forcé l'être humain à bien agir en le soumettant à des lois et à une force coercitive qui le fasse y obéir s'il ne s'y oblige pas lui-même. Et en cas de non obéissance, la justice sanctionnera la transgression si elle est avérée.

L'être humain n'est ainsi pas toujours raisonnable même si c'est pourtant souvent la finalité de l'éducation que de vouloir le rendre tel. Etre raisonnable consiste en effet à faire ce que la raison nous présente comme étant le mieux à faire, faire ce que l'on doit faire, faire ce qu'elle nous dit de faire, mettre ses actes en accord avec sa raison.

La raison est cette capacité de calcul (« ratio » en latin) que nous possédons de manière innée et qui nous permet de construire des raisonnements logiques (ie qui doivent respecter les règles de la logique), ces raisonnements visent à établir la vérité d'une conclusion de manière objective et universelle afin de pouvoir notamment convaincre un interlocuteur (et non pas simplement le persuader ie faire qu'il adhère à notre thèse de manière subjective).

Mais la raison nous dit-elle toujours ce qui est le mieux ? Ne peut-elle pas se tromper, être mal utilisée ? Comment donc savoir avec certitude ce qui est le meilleur pour la cité ?

Avec l'énoncé de ce second défaut de l'être humain apparaît paradoxalement une conséquence à valeur positive de cette ignorance naturelle première : l'être humain est

libre d'inventer les règles politiques selon lesquelles il veut vivre. Par défaut c'est la loi naturelle du plus fort qui se mettra en place mais l'être humain peut choisir de la modifier au profit d'une organisation politique plus respectueuse des libertés individuelles et de l'égalité par exemple.

Platon cherche ici à identifier les obstacles qui font qu'une vie humaine spontanément en société, ie sans la création de lois artificielles, est impossible. Ces obstacles sont de nature intellectuelle (l'ignorance de la nature véritable du bien commun) ainsi que de nature pratique (la difficulté à réaliser toujours ce que l'on sait être le meilleur). L'être humain serait donc naturellement associable principalement par ignorance des conditions de possibilités du vivre ensemble.

II- La politique = souci du bien commun

1. « La première vérité » politique

Ce que la connaissance met en évidence au terme d'un travail difficile de réflexion c'est que la finalité de « l'art politique véritable » doit être (en droit) le souci du bien commun/général par opposition au souci naturel et spontané du bien individuel/particulier qui se manifeste spontanément de fait (individualisme instinctif par opposition au sentiment de pitié naturelle chez Rousseau).

Platon oppose donc ici le savoir à la croyance immédiate erronée.

Platon oppose ici deux types d'art politique :

Faux art politique	Véritable art politique
malversation ou manipulation puisqu'il prend les airs de l'art politique alors qu'en fait il est juste le déguisement de l'intérêt privé (démagogie/mensonge)	conformément à l'étymologie du terme « politique : « polis » la cité, la politique étant l'art de gouverner la cité, de la conduire dans la bonne direction pour elle, pour la totalité
Instrumentalisation du tout pour l'assujettir au désir d'une seul (tyrannie) ou de quelque uns (oligarchie).	Intérêt commun, public République

L'art se définit ici comme le savoir-faire du politique comparable à l'art du pilote de navire qui sait manier le gouvernail, possède le savoir des forces du vent et de la mer et peut ainsi conduire à bon port le navire. Le politique véritable doit donc posséder la science politique de ce qui est le Bien pour la cité ainsi que la technique pour gouverner des hommes afin qu'ils se rendent dans la bonne direction ainsi identifiée.

Si une telle vérité, c'est-à-dire une connaissance qui correspond effectivement à ce qui doit être par opposition à une opinion irréfléchie qui correspondrait plus à ce que nous voulons spontanément qui soit, est difficile à dégager c'est précisément parce que l'être humain est par nature égoïste, polarisé sur ses désirs plutôt que tourné vers le bien de tous.

Mais intérêt privé et commun s'opposent-ils nécessairement ? La politique nécessite-t-elle de faire le deuil des désirs, volontés, privés ?

2. Justifications

Les raisons qui permet de prouver que telle est bien la véritable finalité de l'art politique tient à ce que :

a) Unité versus séparation/conflit

« le bien commun assemble »	« le bien particulier déchire les cités »
Le bien commun désigne ce dont tous les membres de la cité profitent, ce qui donc les <u>unifie</u> et assure donc la convergence des individus <u>par delà leurs différences</u> , il est ce qui est <u>identique à tous</u> . L'universel La paix- L'association	Le bien particulier renvoie ici tant aux biens <u>singuliers</u> , propres à un seul individu, qu'aux biens que seuls quelque uns partagent, il se caractérise donc par <u>ce qui différencie</u> les individus, les <u>sépare</u> voire même les oppose et crée des conflits, exclusions, guerres civiles, violences.
L'unité organique du tout	L'atomisation des parties

b) L'intérêt privé gagne à ce que l'intérêt commun soit garanti en priorité.

« Bien commun et bien particulier gagnent tous les deux à ce que le premier, plutôt que le second, soit solidement assuré ».

Contre l'opinion commune (de manière paradoxale donc) Platon affirme que si le bien commun doit être la priorité du véritable politique c'est que ce dernier profite, contre toute apparence, à l'intérêt individuel qui tire des lois les conditions d'une existence pacifique qui préserve l'égalité des citoyens, l'isonomie.

La loi est en effet souvent subjectivement et immédiatement vécue comme un obstacle sur la route de la poursuite de l'intérêt privé, du bien particulier. En effet celle-ci met une barrière symbolique, un inter-dit, entre ce que je veux faire et la réalisation de ce désir, de cette volonté.

Comment donc la loi, qui brime mes désirs, pourrait-elle travailler, en fait et au-delà des apparences immédiates, pour l'intérêt privé ? Si le vécu associé à l'acte d'obéissance est celui d'une perte de liberté comment pourrait-elle en fait être un gain ?

Ce sont les questions du sens et de la légitimité de la loi qui sont posées dans leur relation à la liberté individuelle : la loi est-elle, ou non, condition de possibilité de la réalisation de la liberté individuelle ? Si la loi est légitime c'est qu'elle est juste (La Justice), or une loi est juste si elle est en accord avec ce qui doit être.

Quelle est la norme du juste et de l'injuste concernant une loi ? La loi politique dit la légalité, ce qui est conforme, en adéquation, en accord avec le droit positif en vigueur dans un état, une société donnée, on peut juger de la légitimité de la loi qu'en référence à un droit supérieur à ces droits positifs particuliers : le droit naturel. Une loi positive est juste si elle est en accord avec le droit naturel qui énonce les droits que l'être humain possède du seul fait de son appartenance naturelle à l'espèce humaine.

La loi est-elle nécessairement sacrifice de la liberté individuelle au nom de l'intérêt commun ? Si elle est au service de l'intérêt commun, ie l'intérêt de tous, comment se fait-il que les individus n'en perçoivent pas d'emblée le bénéfice alors que si l'intérêt commun est véritablement commun il est forcément aussi le mien ?

C'est peut-être parce que l'on ne perçoit pas immédiatement, et sans donc la médiation d'une réflexion, tout ce que la loi, l'existence civile offre, comme si l'être humain était plus aveuglé par ce qu'il croit perdre au point de ne pas du tout voir tout ce que la loi lui offre, lui donne, lui permet chaque jour de sa vie, de manière silencieuse parce qu'acquis : le pouvoir d'exercer sa liberté en toute sécurité et en paix sous la protection de la loi contre des désirs individuels qui

pourraient nuire à l'existence pacifique du tout interdépendant . C'est comme si la véritable loi civile était celle du « qui perd gagne ».

Questions :

- Quelle est la véritable finalité de l'art politique ?
- Les êtres humains peuvent-ils vivre sans loi ?
- Les lois sont-elles nécessaires à la vie en société ?
- A quelles conditions les êtres humains peuvent-ils vivre ensemble ?

Elargissement : La loi civile est-elle l'ennemi de la liberté individuelle ?
La recherche du bien commun exclut-elle celle du bien particulier ?
Qu'est-ce que la philosophie peut nous apprendre concernant la finalité du politique, des conditions nécessaires du vivre ensemble ?

Thèse : Platon affirme, dans cet extrait des *Lois*, que les êtres humains doivent nécessairement instituer des lois pour vivre ensemble en cité et que la connaissance philosophique permet de découvrir que le véritable art politique doit rechercher en priorité le bien commun.

Problème :

- L'on croit souvent spontanément que la loi est un obstacle à la réalisation des libertés individuelles, qu'en conséquence l'état de vie idéal, et qui serait symbole de bonheur, serait celui dans lequel le mouvement naturel des êtres humains à poursuivre leurs intérêts particuliers ne serait pas entravé, ne rencontrerait pas d'obstacle.
- Cependant un tel état idéal n'est-il pas pur fantasme : de fait sans lois les libertés individuelles s'entrechoquent et c'est très rapidement la loi du plus fort qui s'impose à la majorité réduite en esclavage.
- Une liberté sans loi est-elle possible ? A quelles conditions le vivre en société est-il possible ? La vie en société est-elle compatible avec la recherche de l'intérêt privé ?

Enjeux :

- Quelle est essence de la loi : obstacle ou condition de possibilité du vivre ensemble et de l'exercice des libertés ? Que doit-on penser de l'existence des lois politiques ?
- La connaissance de la science politique est-elle nécessaire au bon politique ?
- Quelles sont les véritables relations entre vie en société, loi et liberté individuelle ?

Conclusion / ouverture :

- De ce que la loi politique est nécessaire au vivre-ensemble peut-on déduire que toute loi est juste / légitime ?
- **Suffit-il** de mettre en place des lois et que chacun y obéisse pour que la cité puisse réaliser le bien commun ?